

Paris, le 10 février 2023

Les CSEC d'EDF et d'Enedis se félicitent de cette avancée majeure vers la renationalisation d'EDF

Les CSEC d'EDF et d'ENEDIS se réjouissent du vote de la proposition de loi pour "Protéger le groupe EDF d'un démembrement" à l'Assemblée nationale. C'est une première victoire vers le retour d'une énergie 100 % publique, indépendante, décarbonée et accessible.

Après des années de lutte pour une énergie 100 % publique, les CSEC d'EDF et d'Enedis sont heureux de cette victoire importante. Depuis 2021 et la défaite du projet Hercule, nous n'avons eu de cesse de continuer à nous mobiliser pour s'assurer qu'Électricité de France ne soit pas démembrée. Cette implication permanente prend aujourd'hui un sens politique réjouissant pour l'indépendance énergétique du pays et la fin d'une énergie chère.

Notre mobilisation contre la libéralisation de l'énergie et nos alertes concernant le marché de l'électricité ont résonné dans le débat public en 2022 avec la hausse massive des prix de l'énergie. En 2023, des milliers de concitoyens et de concitoyennes ont vu leur facture augmenter de 15 % voire beaucoup plus, nos collectivités locales sont démunies et des entreprises sont au bord de la faillite. Suite à nos nombreux appels pour une énergie publique garantissant des tarifs accessibles et maîtrisés pour tous, ce vote est une nouvelle étape pour soulager les symptômes d'un marché de l'électricité inopérant.

Aujourd'hui, la proposition de loi "Protéger le groupe EDF d'un démembrement" est adoptée avec une large majorité à l'Assemblée nationale à 205 voix POUR et une CONTRE. La majorité présidentielle mise en minorité absolue a quitté l'hémicycle, plutôt que de débattre de la proposition. Cela fait la lumière sur ses intentions : l'étatisation en cours n'est qu'une porte ouverte à un nouveau projet de démantèlement d'EDF.

C'est pourquoi, les CSEC d'EDF et d'Enedis continueront le combat pour que cette proposition de loi soit adoptée au Sénat. Nous resterons vigilants et unis pour garantir l'intégrité d'EDF. Il faut définitivement mettre fin à la mise en concurrence de l'électricité, notre bien commun.

Nous continuons à appeler les citoyens à se mobiliser autour de notre campagne pour une énergie publique en signant la pétition sur <https://energie-publique.fr/> et à renforcer la mobilisation autour du [Conseil national de l'Énergie](#).

Ils et elles rejoindront ainsi la mobilisation pour défendre :

- une véritable nationalisation d'EDF fixant les missions et moyens alloués à EDF sur le long terme ;

- la fin de l'Arenh et la refonte du Tarif réglementé à partir de la réalité du mix de production français ;
- réinstaurer le tarif réglementé pour les artisans, commerçants, petites entreprises et collectivités.

Contact presse :

Philippe Page Le Mérou
Secrétaire du CSEC EDF
philippe.page-le-merour@edf.fr | 06 47 76 16 81

Julie Ardoint
Julie.ardoint@energie-publique.fr | 07 66 72 77 95